

Fiche Vélo

Vélocampus Nantes

Cette fiche est destinée à donner une information rapide.

La contrepartie est le risque d'approximation et la non exhaustivité.

Pour plus de précisions, il convient de consulter les ouvrages cités en référence.



Certu 2010 / 02



Le 13 mai 2009, une convention de partenariat pour promouvoir la sécurité routière auprès des étudiants au sein des universités est signée entre la déléguée interministérielle à la sécurité routière et le président de la Conférence des Présidents d'Universités (CPU).

Pour aider à la construction des actions locales, cette fiche propose de présenter l'expérience de l'usage du vélo des étudiants sur un campus universitaire, au travers de l'expérience de Vélocampus Nantes créée il y a déjà plus de 10 ans.



Source : CETE de l'Ouest

Présentation

L'association étudiante Vélocampus (*association loi 1901*) a été fondée le 4 mars 1997. Elle est l'un des premiers organisme de prêt de vélo aux étudiants créé en France et vise à promouvoir et encourager l'usage du vélo auprès des étudiants, comme moyen de transport écologique, économique, convivial et adapté à la ville.

Sa première ambition était d'aider les étudiants en situation sociale et financière difficile. Elle est complétée aujourd'hui par la volonté d'impliquer les étudiants dans la vie de leur cité et de ses situations concrètes et de les accompagner dans une expérience à responsabilités.

En Avril 2007, l'association, qui compte alors 450 adhérents, a fêté son dixième anniversaire : dix ans d'initiatives étudiantes pour faire évoluer les mentalités et mettre les étudiants à vélo. On compte alors 50 000 étudiants sur l'agglomération nantaise dont 30 000 issus de

l'université et répartis sur des campus bien desservis par les transports collectifs.

En 2009, avec 550 adhérents, Vélocampus touche 1 % des étudiants de l'agglomération nantaise. Il est intéressant de noter que l'association touche de nombreux étudiants internationaux, qui trouvent un intérêt pratique et économique à la démarche.

L'association propose un panel d'activités sur les thèmes de l'écomobilité... Agréée Jeunesse et Education Populaire, elle participe aux démarches de développement durable liées au milieu étudiant.

Vélocampus Nantes a fait des émules avec la création d'autres Vélocampus comme à Dijon, Aix-en-Provence, Belfort, Montbéliard, Angers, et même Leeds en Angleterre.

Structure et fonctionnement

Constituée en association loi 1901, l'activité de Vélocampus s'appuie sur le bénévolat des étudiants, qui se renouvelle en partie chaque année.

Vélocampus emploie en 2009 deux permanents à temps plein pour la technique et l'administration. Ces deux postes sont cofinancés par le Conseil Régional et Nantes Métropole (emplois tremplins pour le territoire). Par ailleurs, 1/2 poste en animation est autofinancé.

L'association est organisée autour d'un conseil d'administration et de commissions telles que animations, accueil, entretien des vélos, organisation et encadrement de balades à vélo, voyages à vélo...

L'association dispose d'un local de 30 m² qui est ouvert du lundi au vendredi de 13^h30 à 18^h30, les mardis et jeudis étant consacrés à l'atelier réparation.

Evolution de l'association

1997 – Naissance de Vélocampus.

Achat de 50 vélos entretenus par Bicycl'aide – devenu Atao-cycles, un chantier de réinsertion.

1998 – Embauche du premier salarié

(emploi jeune) qui a permis d'accueillir les étudiants, de créer un journal et de faire connaître l'association dans l'université.

1999 - Vélocampus reçoit l'agrément

« Jeunesse et Education Populaire », puis le Vélo d'or remis par les ministères des transports, de l'environnement et la jeunesse et des sports pour son action en faveur de la promotion de l'usage du vélo.

2000 – Mise en place de contrôles techniques

aux abords de la maison des étudiants et organisation des premières balades à vélo.

2001 – Un local de 12 m²

(pour un besoin exprimé de 60 m²). Le parc s'agrandit à 230 vélos, qui sont peints en orange et vert et équipés d'antivols en U. Cette opération fait baisser le taux de vol.

2002 – Agrandissement du parc à 300 vélos et recrutement d'un deuxième salarié,

chargé de dynamiser le bénévolat. Grandes frayeurs quand à la pérennité de l'association, dont le premier salarié n'est plus garanti et après discussions sur la gestion avec les partenaires pour regonfler l'équilibre budgétaire.

2003 – Nouveau local de 25 m². Organisation du premier voyage à vélo, reconduit chaque année. Début des premières actions en faveur de l'environnement. Stabilisation des partenariats financiers par la signature de conventions pluri-annuelles avec Nantes Métropole et l'université.

2004-2005 – Période plus calme, propice à la réflexion sur les activités, revues à la baisse, les comptes... Sur la base de l'expérience de Vélocampus, collaboration avec Nantes Métropole, par l'intermédiaire de NGE, gestionnaire des parkings souterrains, qui met en place des locations de vélos.

2006 – Risque de dissolution de l'association en raison des difficultés de pérennisation des empois et des difficultés de fonctionner dans un local inadapté.

2007 – De nouveaux partenaires (Région des Pays-de-la-Loire et Ademe), une affirmation des autres partenaires de leur intention de continuer à soutenir, une amélioration des conditions d'accueil, des relances de la vie de l'association, dont le budget prévisionnel des prochaines années semble équilibré avec l'emploi de deux temps pleins.

2008-2009 – L'association poursuit sa structuration. Elle stabilise le nombre de vélos, ouvre un troisième créneau d'atelier, poursuit ses actions de sensibilisation à l'écomobilité et d'animation sur les campus.

Offre de services et d'activités

Les activités de Vélocampus sont essentiellement tournées vers le prêt de vélos, l'entretien et l'aide à la réparation ainsi que la sensibilisation à l'usage du vélo.

Ses activités sont reconnues par l'université au travers d'une convention de partenariat.

Le prêt de vélos longue durée

L'association dispose d'un parc de 300 vélos qui sont prêtés aux étudiants. Cette démarche volontariste vise à responsabiliser les usagers et à éviter une attitude de consommateurs. L'association recherche clairement l'implication des étudiants. Le prêt est fait sur une période longue en adéquation avec la vie universitaire.

Il se fait sur la base d'une convention avec un coût de 40 euros pour l'année, ce qui amène à un coût de 0,21 euro par déplacement.

Pour assurer une certaine qualité du matériel, l'association renouvelle une partie de son parc à chaque rentrée en achetant des vélos neufs. Les vélos les plus anciens sont vendus d'occasion.

Les ateliers de réparation



Source : Vélocampus Nantes

Pour favoriser la pratique du vélo, ceux-ci doivent être en bon état de marche. L'association propose 3 ateliers de réparation par semaine où les étudiants réparent eux-mêmes leur vélo ou peuvent se faire aider par un employé permanent. Les ateliers sont gratuits, seules les pièces de rechanges sont facturées.

Ainsi, chaque année, plus de 800 vélos sont accueillis, soit environ 7 à 8 vélos par atelier.

Pour permettre une circulation en toute sécurité, l'association propose également des contrôles techniques gratuitement, soit pendant les ateliers de réparations, soit dans les manifestations auxquelles elle participe.

Les campagnes de sensibilisation

L'initiation au vélo : à l'occasion, Vélocampus peut donner des cours à ceux qui n'ont jamais fait de vélo ou qui n'ont pas l'expérience du vélo en ville.

Les balades : l'association propose régulièrement des promenades découvertes et notamment un rallye-promenade à la rentrée universitaire pour découvrir Nantes et favoriser la rencontre entre les étudiants.

Le niveau de service sur le site universitaire : un recensement des places de stationnement sur le campus a été réalisé. Il a permis d'informer l'université de l'offre disponible et de son utilisation. Cet état des lieux constitue un argumentaire à la demande d'augmentation de l'offre.

La participation à la vie locale et aux manifestations : l'association participe aux diverses manifestations relatives à la promotion des modes doux telles que la fête du vélo, la semaine de la mobilité. Elle s'investit activement dans le comité de pilotage de l'Agenda 21 de l'université de Nantes et travaille avec les services de la vie étudiante comme le CROUS, Ecopole, l'atelier des initiatives...

Moyens en 2008 - 2009

Ressources financières et budget

L'association est dotée d'un budget annuel de 130 000 euros constitué :

- d'1/3 de ressources propres générées par les cotisations et la vente de matériel aux étudiants.
- de 2/3 de subventions d'investissement, de fonctionnement et d'aide à l'emploi provenant de l'université de Nantes, des collectivités locales de Nantes Métropole et de la Région des Pays de la Loire.

L'action de soutien de Nantes Métropole est liée à son plan de déplacement urbain 2000 - 2010 dont l'un des principaux objectifs est de réduire la part modale de la voiture au profit des autres moyens de transports.

A noter que, dans le cadre du fond de soutien et de développement à l'initiative étudiante FSDIE, l'université, qui assure l'accompagnement de la vie étudiante, met à disposition de Vélocampus un local de 30 m².

L'adhésion avec prêt est fixée à 40 euros avec un chèque de caution de 170 euros. L'adhésion simple est fixée à 7 euros et permet de bénéficier entre autres de conseils et de l'aide technique à la réparation.

Les charges se répartissent à hauteur de 70 % pour les salaires et 30 % pour le fonctionnement.

Moyens matériels

Le parc de vélos est passé de 50 vélos en 1997 à 300 aujourd'hui. Les vélos, de couleur orange et vert, sont facilement repérés dans la ville. Ils sont équipés d'antivol en U, ce qui a fait baisser le taux de vol de 25 % à 2-3 %.



Source : CETE de l'Ouest

Les vélos en stationnement sur le campus

L'association dispose exclusivement du local de 30 m² mis à sa disposition par l'université. Les 300 vélos ne pouvant y prendre place, des solutions

provisoires sont mises en place comme l'installation d'un container derrière le local, l'utilisation de salles dans les cités universitaires en été. C'est un problème auquel l'université et les collectivités ont été sensibles puisqu'elles ont annoncé à la conférence de presse du 10^{ème} anniversaire qu'elles allaient réfléchir à faire des propositions plus adaptées aux besoins de Vélocampus.

Moyens humains

L'association fonctionne avec un quinzaine de bénévoles actifs. Elle a embauché 3 personnes pour deux équivalents temps plein.

Quelques chiffres

Les quelques chiffres de Vélocampus montrent que les vélos sont très utilisés par les adhérents pour les déplacements études ou loisirs ou diverses démarches. On voit ainsi les bases d'une expérience que les étudiants pourront reproduire dans leurs activités professionnelle et personnelle.

- La mobilité vélo des adhérents est en moyenne de 3,3 déplacements par jour pour une distance cumulée de 7,6 km.
- 30 % des adhérents sont étrangers : allemands, italiens, espagnols dans le cadre d'échanges Erasmus.
- Les motifs d'utilisation du vélo sont :
 - 95 % pour les études,
 - 79 % pour la promenade,
 - 55 % pour les achats,
 - 33% pour aller travailler,
 - 36 % pour des démarches diverses.
- 62 % des adhérents utilisent le vélo tous les jours.

L'activité de prêts de vélos a été classée parmi les plus efficientes (rapport efficacité/coûts) par la FUBicy et Altermodal.

Les débats du 10^{ème} anniversaire

Ils ont porté essentiellement sur les difficiles conditions d'existence des associations dont bon nombre sont à la limite de maintenir leur activité, faute de moyens et de soutien de la part des collectivités et universités.



L'atelier 5 « Le prêt de vélo en pratique »

Source : CETE de l'Ouest



Source : CETE de l'Ouest

Globalement, les associations présentes font les mêmes constats :

- de trop faibles participations financières des politiques et des universités ;
- une pérennité des aides (subventions, emplois tremplins) non acquise ;
- partout des problèmes de locaux trop petits et inadaptés ;
- des risques d'arrêt d'activité et d'association ;
- une impossibilité d'accroître et de développer les activités ;
- l'insuffisance de stationnement vélos organisé en ville.

Bilan et perspectives

On constate des difficultés récurrentes liées au manque de moyens financiers et humains.

L'association se positionne comme offrant un service public, mais a du mal à convaincre les collectivités de cette approche.

A la rentrée 2009-2010, l'association a renforcé ses moyens humains tant au niveau technique qu'administratif en employant un technicien pour l'entretien des vélos et une personne à l'accueil.

L'activité de prêt vélos maintenant bien connue est demandée par un nombre croissant d'étudiants.

Début novembre 2009, les vélos étaient tous prêtés. L'atelier de réparation bénéficie lui aussi d'une bonne dynamique, malgré le manque de place.

Les administrateurs de l'association s'attachent à renouveler les conventions pluriannuelles arrivant à échéance (Université, Nantes Métropole) et à diversifier les partenariats.



Source : CETE de l'Ouest



Source : CETE de l'Ouest

Plan Campus ou le développement durable et la sécurité routière : une étroite collaboration entre Vélocampus et l'université de Nantes

Plan Campus - Agenda 21

Vélocampus développe plus largement son implication en participant au plan campus vert de l'université en tant que membre du comité de pilotage et il joue un rôle de conseiller en mobilité.

Le plan campus vert, référentiel commun de développement durable applicable aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche, a été validé en octobre 2009 par la conférence des présidents d'université CPU, et la conférence des grandes écoles. La période 2009-2010 est une période de test pour 60 établissements pilotes dont Nantes fait partie, l'objectif étant une généralisation à la rentrée 2010. Le projet global est de permettre à l'université de se doter d'un cadre structurant pour inscrire le développement durable dans l'ensemble des pratiques, des actions, des missions et de renforcer l'ancrage de l'université dans sa ville et sa métropole. Le plan d'actions est en cours d'élaboration.

L'expertise de Vélocampus est particulièrement appréciée de l'université. La majorité de ses propositions (sensibilisation des usagers du campus aux déplacements doux, organisation de café-débats, promotion du vélo...) a été retenue et validée par la mission Université 2, Agenda 21 de l'université. D'autres sujets sont abordés pour réduire la place de la voiture comme l'apprentissage de la conduite d'un vélo en ville et l'installation d'une station de gonflage et de réparation dans un lieu central du campus financée par l'université.

Sécurité routière

Dans le domaine de la sécurité routière, l'université a la volonté de s'engager dans l'amélioration de la sécurité des cyclistes par la promotion des aménagements cyclables existants, la réalisation de stationnements vélos sécurisés ou la distribution de kits de sécurité (casque, écarteur de danger, vêtements rétroréfléchissants).

Potentialités pour le vélo

Acteur incontournable de l'université dans le domaine du transport et des modes doux, Vélocampus, avec ses 550 adhérents (1 % des étudiants nantais) peut valablement montrer la potentialité que représente le vivier des 50 000 étudiants nantais pour l'usage quotidien du vélo et l'apaisement des déplacements sur le campus et dans la ville.



Source : CETE de l'Ouest

Certu
Centre d'Études
sur les réseaux
les transports
l'urbanisme et
les constructions
publiques
9, rue Juliette Récamier
69456 Lyon
Cedex 06
tél : 04 72 74 58 00
fax : 04 72 74 59 00
www.certu.fr

Pour en savoir plus ...

- **Vélocampus Nantes** (*local : Impasse Charles Chassin*)
Association Vélocampus - 3, boulevard Guy Mollet - 44300 Nantes - 02 40 16 26 45 - <http://velocampus.net>
courriel : contact @velocampus.net



- **Université de Nantes**
1, quai de Tourville BP 13522 - 44035 Nantes Cedex 1 - 02 40 99 83 83 - www.univ-nantes.fr
Raphaël Romi - UFR de Droit et des Sciences Politiques - raphael.romi@univ-nantes.fr



© Certu 2010
La reproduction
totale ou partielle
du document doit être
soumise à l'accord
préalable du Certu.

Maquette & Mise en Page :
Antoine Jardot
DADT - VIA
CETE Normandie Centre
02 35 68 89 33

La série « Fiche Vélo » a été réalisée par les groupes de travail du RST pilotés par le Certu.
Cette série de documents a pour seule vocation de constituer un recueil d'expériences.
Ce document ne peut pas engager la responsabilité de l'Administration.

Ces fiches sont disponibles en téléchargement sur le site du Certu (<http://www.certu.fr>).

Ressources, territoires, habitats et logement
Développement durable
Énergie et climat
Prévention des risques
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

AUTEUR DE LA FICHE

Maryse Hisler
CETE de l'Ouest/DES/Sécurité
02 40 12 85 04

VOTRE CONTACT AU CERTU

Nicolas Nuyttens
04 72 74 58 69
nicolas.nuyttens@developpement-durable.gouv.fr
Secrétariat : 04 72 74 59 61
voi.certu@developpement-durable.gouv.fr

Mais également les correspondants vélos des CETE :
Méditerranée (J. Cassagnes), Sud-Ouest (M. Louveau),
Nord-Picardie (B. Deboudt), Lyon (J. Laville),
Est (F. Tortel), Normandie Centre (JC Poreau),
Ouest (M. Hisler), DREIF (FX. Vazquez).